

Quelques rencontres, parmi tant d'autres...

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos locaux le président d'honneur du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa), Mamadou Cissokho lors de son passage à Paris le 9 mars 2009. Il était en particulier venu à l'occasion de la sortie de son livre « Dieu n'est pas paysan ». Il nous a parlé du processus de renforcement de la Plateforme paysanne africaine qui regroupe les cinq réseaux africains de producteurs agricoles : Afrique australe (Sacau), Afrique de l'Est (EAF), Afrique centrale (Propac), Afrique de l'Ouest (Roppa) et depuis peu le Maghreb (Umagri). 2009 sera une année importante avec la mise en commun des travaux qui doivent être réalisés : i) financement de l'agriculture et accès des exploitations familiales aux financements (Propac), ii) autonomisation de l'entrepreneuriat agricole féminin (Umagri), iii) marchés et prix agricoles (Sacau),

iv) Nepad et programme CAADP (EAF), v) agricultures familiales (Roppa). Concernant Inter-réseaux et Grain de sel, il nous a encouragé à mettre en avant lorsque nous parlons de l'agriculture familiale, les rôles au niveau social et culturel de ce type d'agriculture qui n'a pas qu'une fonction économique.

Benoît Leconte et Claudine Coppel, du Groupe de réalisations et d'animation pour le développement (Grad) sont venus à Inter-réseaux. Cela a été l'occasion d'échanger sur nos actions respectives. Nous avons parlé en particulier du Forum d'échanges des communicateurs-animateurs pour le développement de l'Afrique de l'Ouest dont le Grad est membre. La thématique de l'échange et de la diffusion d'information étant un axe fort de nos deux structures, nous avons abordé la question de la coopération d'Inter-réseaux avec ce forum.

Entre nous

Un comité de rédaction élargi s'est réuni le 3 avril 2009 pour construire le prochain *Grain de sel* sur le thème « élevages et alimentation des villes et des campagnes ». Cette réunion a rassemblé le comité permanent mais aussi d'autres personnes et organismes ressources (Avsf, Cirad, Gret, etc.). Une expérience riche de débats et d'informations à renouveler !

Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre le décès de Jean-Valère Ngoubangoyi, journaliste et membre du comité de rédaction du *Grain de sel*. Jean-Valère était parmi les plus actifs du comité de rédaction, toujours prêt à donner son avis, apporter des idées, et écrire sur un pays peu connu de la majorité des lecteurs de Grain de sel : le Congo Brazzaville. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Une réaction à l'édito du GDS 44

« Dans l'éditorial du Grain de sel 44, on fait mention des difficultés entre le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) et les pouvoirs publics au Sénégal. Sur la question du "poids politique des paysans et de leurs rapports avec le pouvoir", je trouve qu'il n'est pas judicieux de poser le débat uniquement sur la logique de la confrontation, mais qu'il faut plutôt analyser les dynamiques qui sont ponctuées en général de relations plutôt "froides" ou plutôt "chaudes" en fonction des enjeux et des moments.

Depuis, la "réconciliation" entre le CNCR et le ministre a eu lieu. Aujourd'hui, ce ministre signataire de la lettre de suspension du CNCR n'est plus dans le nouveau gouvernement récemment constitué (le 1er mai 2009). Une page de "confrontation-réconciliation" vient d'être tournée avec ce départ. Cependant, au-delà de la personne, ce sont les rapports entre l'État et le mouvement paysan qu'il faut analyser.

Plus qu'une lecture d'une succession de combats, il faudrait plutôt voir l'enjeu de la reconnaissance de la légitimité des acteurs paysans et la nécessité d'une concertation fructueuse avec l'État.

Avec le nouveau gouvernement, le développement rural est éclaté en "divers morceaux" : un ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture, un ministère de l'Élevage, un ministère de la Transformation Alimentaire des Produits Agricoles.

Fait inédit, ce nouveau gouvernement compte un ministre délégué chargé des relations avec les Organisations paysannes et de la Syndicalisation des Agriculteurs. Les autorités publiques remettent la structuration paysanne dans leurs prérogatives directes. Cependant si elles savent ce qu'il faut, les paysans savent aussi ce qu'ils veulent et la concertation devrait être une piste de gestion des divergences et de recherche de convergences.

C'est la question de la reconnaissance de la légitimité des acteurs représentants les paysans qui se pose en fait. La défense des intérêts des paysans est une ligne de force des organisations paysannes fédératives. Ainsi, empêcher les représentants de cette frange de la population de jouer leur rôle peut poser problème.

Enfin, au-delà du "poids politique des paysans" ne s'agit-il pas plutôt du rôle des paysans sur les orientations des politiques agricoles ? La reconnaissance et la préservation d'une nécessaire concer-

tation entre différents acteurs devraient être la ligne de réflexion stratégique.

D'ailleurs, la Loi d'orientation agrosylvo-pastorale (LOASP) de 2004, a institutionnalisé la concertation entre ces différents acteurs à travers la mise sur pied d'un comité d'orientation agrosylvo-pastoral, qui ne s'est jusqu'alors jamais réuni ! »

Un membre du réseau